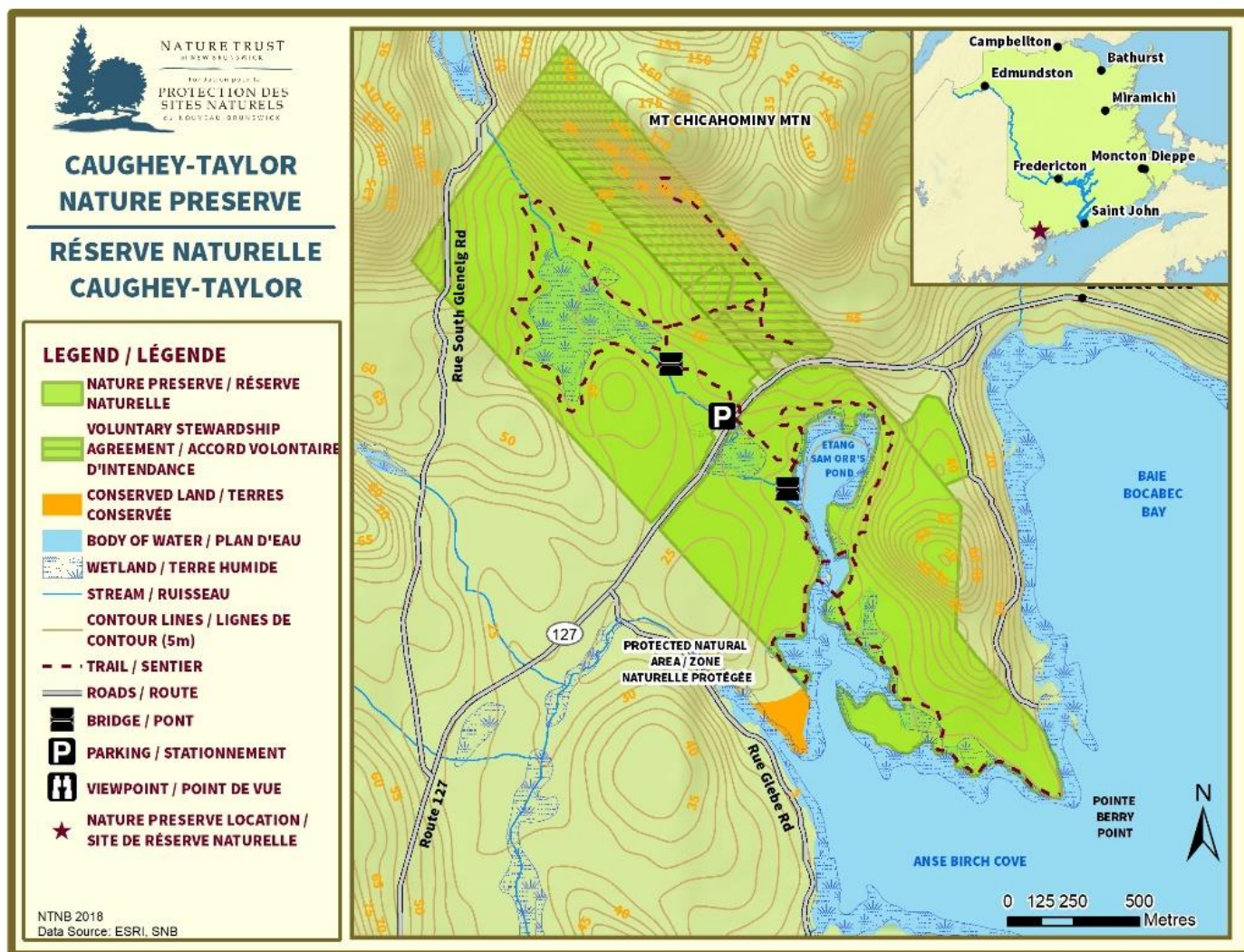




Réserve Naturelle Caughey-Taylor



Aperçu

La réserve naturelle Caughey-Taylor compte 240 hectares (600 acres) de marécages et de forêt, qui s'étend le long du ruisseau et marais de Taggart, entoure l'étang de Sam Orr et s'étend le long de Birch Cove et Berry Point, située à Bocabec, 12 km au nord-est de Saint-Andrews.

Elle est bien reconnue pour le fameux étang de Sam Orr, un étang saumâtre créé à partir de mouvements glaciaires il y a 30 000 ans.

Nous reconnaissons que la réserve naturelle Caughey-Taylor se trouve sur les terres traditionnelles des peuples Wabanaki.



Histoire

La réserve naturelle de Caughey-Taylor témoigne de la générosité collaborative de plusieurs propriétaires fonciers privés. Les dons de terres proviennent d'Owen et Sheila Washburn (1998), de Gene Sharp (1999) et de Mme Washburn et son frère, Michael Caughey (2001). Des agrandissements ont été ajoutés à la réserve dans le cadre d'un effort conjoint entre la Fondation pour la protection des sites naturels et de Conservation de la nature Canada (2009-2010).

La réserve porte le nom du juge Earl Caughey et de Garfield Taylor. Il comprend l'étang de Sam Orr et le ruisseau Taggart. L'étang de Sam Orr appartenait auparavant à Sam Orr, né à la fin des années 1860. En 2014, la réserve naturelle Caughey-Taylor a été désignée zone naturelle protégée (ZNP) de classe II en vertu de la Loi sur les ZNP du Nouveau-Brunswick, offrant au terrain une protection supplémentaire, y compris les matériaux souterrains. Pour plus d'informations sur les ZNP, cliquez ici.

Apprenez-en plus sur l'importance de Caughey-Taylor à travers les yeux de la donatrice de terre, Sheila Washburn, ici.

La Fondation pour la protection des sites naturels est fière de protéger à perpétuité cette part importante des espaces naturels du Nouveau-Brunswick pour les générations futures.

Écologie

La réserve naturelle de Caughey-Taylor comprend deux étangs, où la marée arrive dans l'étang inférieur (extérieur) une partie du temps tandis que l'étang supérieur (intérieur) ne reçoit de l'eau salée qu'à très hautes marées. L'étang est une combinaison unique de sel et d'eau douce et parce qu'il est peu profond, demeure relativement chaud par rapport aux autres étangs saumâtres de la région. Il s'agit du seul habitat le long de la baie de Fundy où l'on trouve du quahog (*Mercenari mercenaria*). Elle abrite également des assemblages de plantes et d'animaux que l'on ne trouve nulle part ailleurs sur ce littoral.

Les collines entourant l'étang Sam Orr étaient à l'origine couvertes de végétation climatique locale d'épinette, sapin, cèdre, hêtre, érable et bouleau. Aujourd'hui, il y a une deuxième croissance considérable qui a envahi les champs et les coupes à blanc. Le marais environnant abrite des populations denses d'herbes et de plantes de marais. La Rupelle maritime, (*Ruppia marina*) et (*Zostera marina*) sont les plantes dominantes des étangs tandis que (*Fucus vesiculosus*) et (*Enteromorpha sp*) sont communes dans les rapides. (*Enteromorpha*) domine les étangs isolés du marais.



Palourde, Crédit Photo: L. Minich



Pin



Accès et activités

Située à Bocabec, la réserve naturelle Caughey-Taylor peut être accédée par des sentiers balisés des deux côtés de la route 127. Il y a un stationnement disponible au début du sentier sud. Le sentier de l'étang de Sam Orr commence à l'extrémité la plus à l'est de la rambarde. Ce sentier serpente autour de l'étang pittoresque de Sam Orr, sur des falaises rocheuses, à travers une forêt acadienne mixte et le long de Birch Cove et de la baie de Passamaquoddy. Le sentier de l'étang de Sam Orr met en valeur le meilleur des divers paysages du comté Charlotte.

Le sentier du ruisseau Taggart et la montagne Chickahominy débute du côté nord de la route directement en face du sentier de l'étang de Sam Orr. Les deux entrées du sentier sont visiblement marquées. L'entrée privée fermée à l'ouest du marais ne devrait pas être utilisée pour accéder à la réserve. Il existe un vaste système de randonnée dans cette réserve, couvrant 9,6 km, bien que le camping, la chasse, le piégeage ou l'exploitation forestière ne soient pas autorisés.



Écureuil



Trille peint



Champignon, Crédit Photo: Jessie Roy



Rhodora

****La propriété est sous-développée et il existe une variété de dangers et de risques associés à l'accès à cette réserve. Bien que cette réserve est ouverte à l'accès public, les visiteurs doivent assumer la responsabilité de leurs propres actions et leur sécurité et utilisent la terre à leurs propres risques.***